

#### ORDRE DU JOUR :

- Informations générales
- Point financier
- Validation calendrier hivernal 2020-2021
- Calendrier formation
- Collectifs régional et départementaux » :
- Arbitres
- Organisation de la rentrée dans les clubs
- Labellisation
- Préparation de l'AG électorale du CTNTA 2020
- Questions Diverses

Prochain Comité Directeur :  
Le 26 Septembre 2020 à 14h00  
à Hérouville st Clair



**PRÉSENTS** : Gérard GUINGOUAIN, Patricia BUREAU, Chantal AUMERSIER, Jean François GIRAUD, Maureen LEBOUTEILLER, Robert BLOT, Hervé BOISGONTIER, Thomas BOISGONTIER, Ludovic BOUET, Hugues CHRETIEN, , Sylviane LAURENCE, Jean Pierre MARC, Gérard LEGOUPIL, Jean Marie BAVENT, Elisabeth GHIRARDI, Christophe CARRANO, Sylvère GARNIER Gérard LEVAVASSEUR,

**ABSENTS EXCUSÉS** : Daniel BRUGERON, Romain GIROUILLE, Eloïse LEPLONGEON, Valérie GALL ,.

**ABSENTS NON EXCUSÉS** : Patrice CHARLET, Agnès LARGILLET, Isabelle GUERY-KALISZCZAK



#### Informations générales

La fédération anticipe une baisse de licencié en envisageant une grosse campagne de communication à travers les réseaux sociaux, chaîne de télévision « sport en France » à compter de la mi-août. De même elle souhaite que les clubs ouvrent leurs installations dès le 1<sup>er</sup> septembre (avec autorisation des municipalités et en respectant les gestes barrières).

La licence découverte est prolongée jusqu'au 30/11/2020.

Nouveauté de la rentrée 2020/2021, le renouvellement de la licence pourra se faire en ligne avec paiement direct par carte bancaire si le club s'inscrit à ce système.



#### Point financier

Au 30/06/2020 la trésorerie du CRNTA est de 54700€ (au 08/02/2020 elle était de 55000€).

La convention région Normandie pour un montant de 27000 € a été perçue

L'impact du covid19 a occasionné une perte de recette de 15000€. Cependant 25000€ n'ont pas été dépensé (essentiellement sur la préfilère qui représente 15000€ sur les 25000€).



#### Validation du calendrier hivernal 2020/2021

Quelques rectifications pour des oublis d'inscriptions de concours puis validation du calendrier hivernal.

Validation du calendrier 2021 – 2024 des Championnats régionaux (Ces calendriers sont disponibles sur le site du Comité)

Pour information : En 2021 nous aurons 2 championnats de France adulte salle à Vittel

Un championnat de France Elite et un championnat de France « normal ». Les archers sélectionnés pour le Championnat de France Elite ne pourront pas participer au second.

Le Championnat de France salle jeune aura lieu aussi à Vittel



## Formation

Les entraîneurs qui devaient effectuer leur formation continue en 2019 sont prolongés jusqu'au 21 juin 2021.  
La formation continue au calendrier aura lieu le 17 octobre 2020 à Amfreville la mi-voie et le 18 octobre à Coutance et le 16 janvier 2021 à Houlgate.  
Le calendrier des formations faites par l'ETR est validé dans son ensemble (Calendrier disponible sur le site du comité rubrique « formation »)



## Collectif régional et départementaux

Le collectif régional est géré par l'ETR . Pour la prochaine saison 9 archers sont retenus.  
En ce qui concerne les collectifs départementaux le CRNTA propose comme démarche:

- Qu'il soit demandé à l'ETR le nombre d'archer maximal que peuvent gérer les membres de l'ETR en collectif départemental.
- Que les comités départementaux avec leur responsable formation proposent une liste d'archer au responsable de l'ETR.
- Que cette sélection soit faite sur la performance et le caractère humain de l'archer conjointement par le ou la responsable du département et l'ETR

Cette démarche a reçu un avis favorable des membres du CODIR et sera proposée au responsable de l'ETR.



## Commission arbitres

\*Un seul examen est organisé cette année en date du dimanche 4 octobre 2020 à 14h à Hérouville St Clair  
La formation continue des arbitres aura lieu les 10 et 11 octobre 2020 à Houlgate (Le bulletin d'inscription est disponible sur le site du comité dans la section arbitre)



## Organisation de la saison 2020/2021 dans les clubs : « La pédophilie dans le sport »

\* 1 : Au niveau structurel

Les dirigeants de club doivent pour se protéger vérifier obligatoirement l'honorabilité de leurs encadrants.  
Cette honorabilité est vérifiable par l'obtention d'un extrait du casier judiciaire avec son volet B3.  
Par conséquent le CRNTA décide à l'unanimité que tous les dirigeants de clubs (président et membres du bureau) , entraîneurs, assistants entraîneurs, encadrants bénévoles non diplômés présentent lors de leur réinscription ce volet B3.

\* 2 : L'information au niveau du CRNTA

Une adresse mail va être mise en place sur le site du comité avec deux référents pour la rentrée de septembre.  
Le rôle de ces deux référents : Répondre aux différentes demandes et informer sur les différentes démarches possibles.



## Labellisation

Tous les labels sont prolongés jusqu'en 2021.  
A ce jour la commission label n'a aucune nouvelle de la fédération . Le simulateur n'est toujours pas disponible



## Préparation de l'AG électorale du CRNTA 2020

L'AG électorale du CRNTA aura lieu le samedi 21 novembre 2020 à 14h00 à la Fonderie d'Hérouville St Clair.  
L'AG Ordinaire et l'AG électorale de la fédération aura lieu le samedi 12 décembre 2020 à Noisy le Grand  
Rappel : Les AG des Comités départementaux doivent avoir eu lieu au maximum 15 jours avant celle du CRNTA  
Pour l'AG du CRNTA le dépôt de candidature pour l'élection des délégués à l'AG de la fédération ainsi que la ou les listes pour l'élection du comité directeur du CRNTA doivent être déposés impérativement au comité régional pour le 21 octobre 2020  
Cette AG aura un ordre du jour restreint limité aux élections (CODIR et délégués).



## Questions diverses

Pas de question diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

**La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra le 26 septembre 2020 à Hérouville à 14 heures.**